



Spem Miram

INTERNATIONALIS



Rapport Annuel

2025

Spem Miram
INTERNATIONALIS *



Présentation

Conformément aux lignes directrices définies par les statuts de *Spem Miram Internationalis* (SMI) et à son organisation propre pour la solidarité de l'Ordre, un processus clair doit être prévu pour que les frères puissent demander un soutien financier pour la formation, les bourses, les projets et les programmes qui soutiennent la mission de l'Ordre. Il est donc important de se rappeler que le SMI est une organisation de l'Ordre des Prêcheurs sous la direction des chapitres généraux et du Maître de l'Ordre.

A ce titre, le Maître de l'Ordre délègue à cette organisation la gestion de tous les fonds de solidarité de l'Ordre: le Fonds de solidarité, le Fonds Saint-Dominique, le Fonds Dominique Renouard, OP, qui sont régis par les statuts de SMI, 2013. Le fonds pour la formation initiale a été approuvé par le Maître de l'Ordre en novembre 2021, conformément aux actes du chapitre général (ACG) de 2019, 228

Spem Miram
INTERNATIONALIS *

Ce rapport pour l'année fiscale 2023 a été préparé conformément aux dispositions des lois des chapitres généraux (cf. ACG 2013, 203 ; BH 378 ; BH 436 ; Tultenango 2022, 378) et en accord avec les procédés et règles de bonne gestion du conseil SMI, ce rapport a été préparé et **correspond** à **l'exercice 2025**.

Spem Míram
INTERNATIONALIS *

Vous trouverez ces informations en cliquant sur le lien suivant: ➡



Grâce à la générosité de diverses entités de l'Ordre et de quelques laïcs dominicains, les fonds de solidarité ont été consolidés conformément à la politique d'investissement de l'Ordre et à l'administration de ces fonds par le syndic de l'Ordre à qui nous sommes reconnaissants pour sa gestion.

Chacun des quatre fonds actuels a ses propres statuts, qui prévoient des objectifs spécifiques pour leur capitalisation et leur distribution, ainsi que la manière d'y accéder en respectant les directives, y compris les formulaires et les critères pour présenter et approuver les demandes respectives.

Chaque année, au mois de mars, un *Workshop* est organisé pour les nouveaux provinciaux et vice-provinciaux, au cours duquel sont expliquées les directives et les procédures d'accès aux fonds de solidarité de l'Ordre.

Membres du Conseil du SMI



**br. Juan Ubaldo
LÓPEZ SALAMANCA**
(Colombie,
Président SMI)



**br. Anthony
WALSH**
(Australie)



**br. Pablo
CONDRAC**
(Argentine-
Chili),



**br. Stephen
María LOPEZ**
(USA)



**br. Richard
OUNSWORTH**
(Angleterre),

Sommaire

Spem Miram
INTERNATIONALIS



Rapport
Financier
2025 (€)



SPEM MIRAM
MONIALES



Considerations
Finales



Rapport Financier 2025 (€)

Spem Miram
INTERNATIONALIS

Sur la base de la politique d'investissement, des considérations financières et de la répartition des intérêts, voici l'état des fonds et leurs mouvements au cours de l'année 2025.

A

*État des
fonds en 2024 et
disponibilités pour
2025*

B

*Les demandes
approuvées par le
Maître de l'Ordre
en 2025*

C

*Ordinatio du
Chapitre général
Cracovie 2025*

D

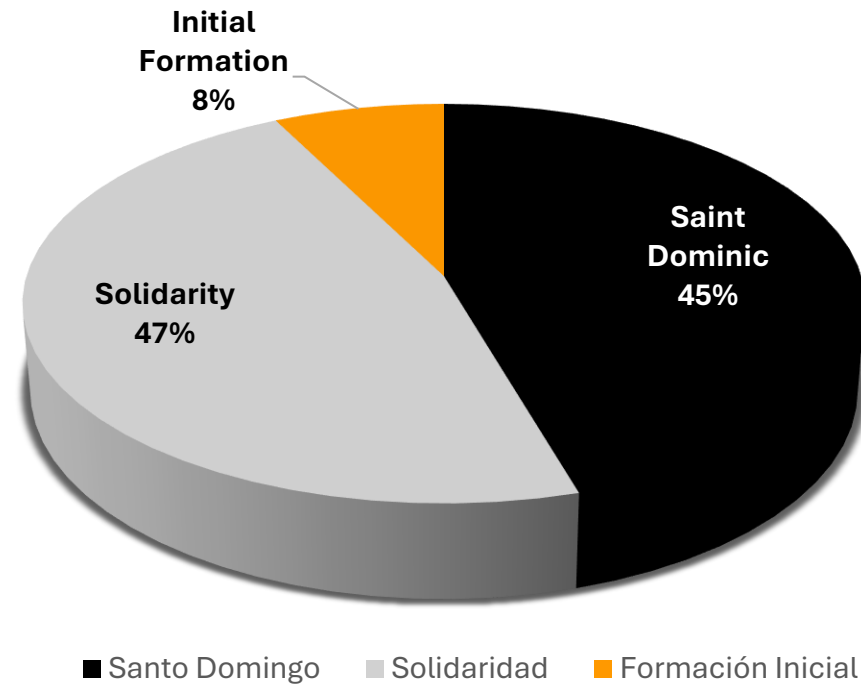
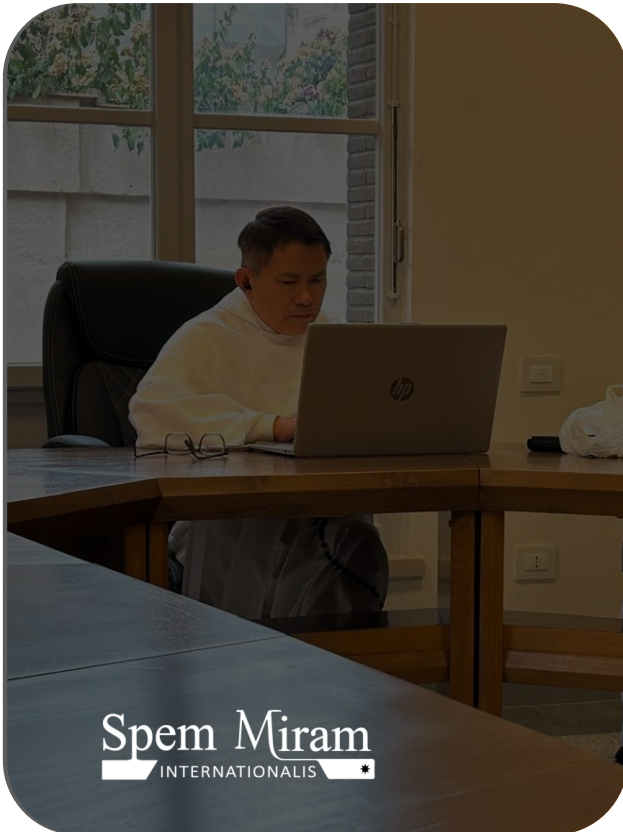
*Rapport sur les
subventions
approuvées*

A *État des fonds en 2024 et disponibilités pour 2025*

Au cours de l'année 2025, des dons d'un montant de 269.687,64 € ont été reçus pour le Fonds de formation initiale conformément aux ACG 2019, 228, qui se composent de dons faits au Maître de l'Ordre, dons reçus d'entités de l'Ordre et de quelques laïcs dominicains. À noter notamment les dons reçus en 2025 des provinces de Saint-Albert-le-Grand (États-Unis), Belgique, Slovaquie et Cracovie.

FONDS	S O M M A I R E						
	BILAN 31/12/2024	DISPONIBILITE 2025	APPROUVÉ 2025	RETOUR INVESTISSEMENT 2025	CONTRIBUTION 2025	BALANCE 31/12/2025	DISPONIBILITE 2026
1. Saint Dominique	5,983,140.00	363,592.12	158,373.60	192,290.84	84,170.00	6,446,261.34	211,268.52
2. Solidarité	6,385,937.40	386,246.78	154,875.26	199,027.06	84,170.00	6,669,134.46	231,371.52
3. Dominique Renouard	422,688.48	422,688.48	-	-	-	-	422,688.48
4. Formation initiale	863,307.55	-	-	29,493.92	84,170.00	1,059,999.11	-
TOTAL	13,655,073.43	1,172,527.38	313,248.86	420,811.82	252,510.00	14,175,394.91	865,328.52

A *État des fonds en 2024 et disponibilités pour 2025*



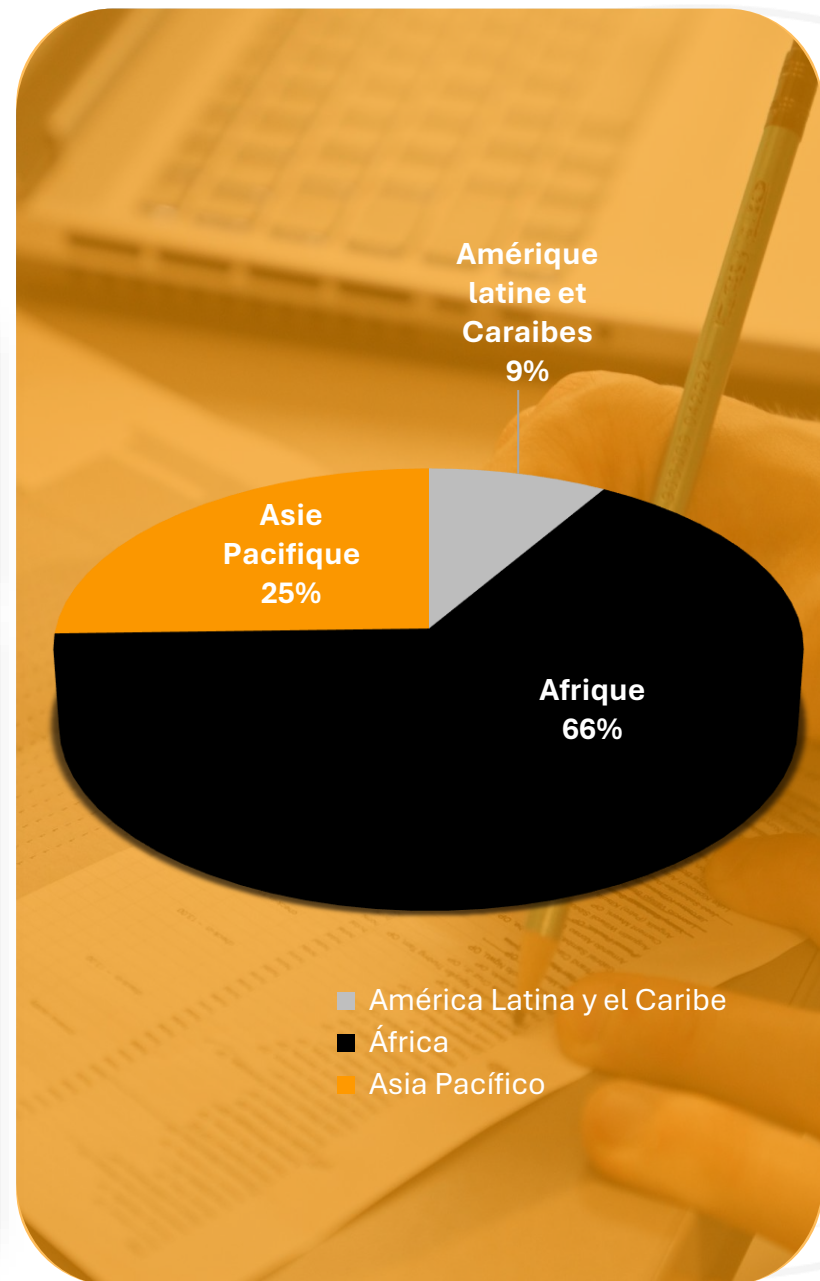
D'autre part, on peut observer qu'en raison du comportement financier des investissements du capital des fonds de Saint Dominique et de Solidarité, ils présentent une valeur positive (bénéfice), s'élevant à 420 811,82 €, ce qui augmente la valeur du capital des fonds. Les contributions des entités conformément aux dispositions des Chapitres généraux se sont élevées à 252 510,00 €.

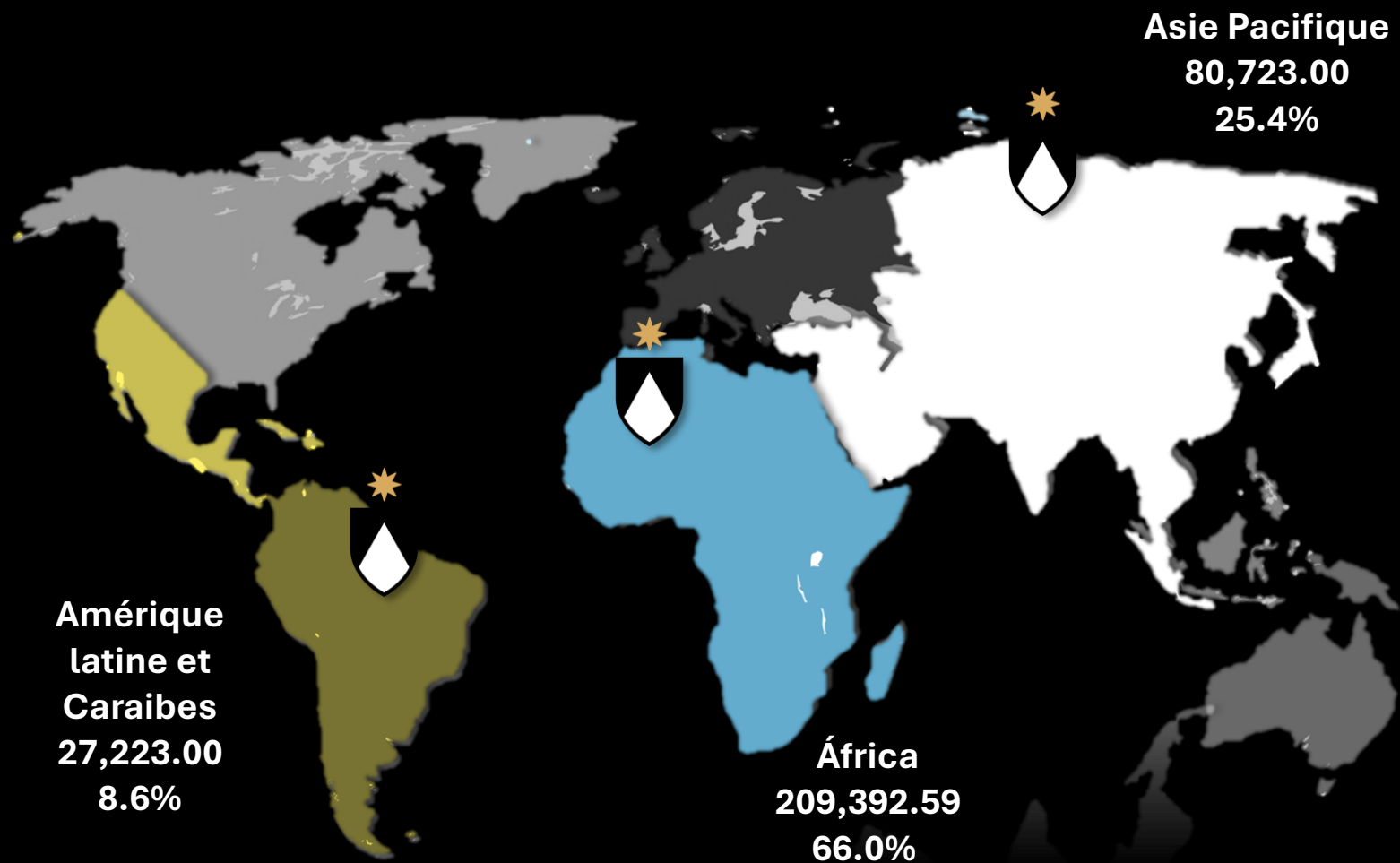
B

*Les demandes
approuvées par le
Maître de l'Ordre
en 2025*

Sur la base des recommandations
faites par le **Conseil de SMI**,
s'élèvent à **317 338,59€**, répartis
comme suit :

DISTRIBUTION DU FONDS SAINT DOMINIQUE		
Entité	Concept	Montant
West Africa St. Augustine	Formation initiale	50,167.94
St Charles Lwanga	Formation initiale	47,514.00
Pakistan	Formation initiale	22,693.00
Total Fonds S. Dominique		120,374.94
DISTRIBUTION DU FONDS DE SOLIDARITÉ		
Entité	Concept	Montant
Bolivia	Bourse	22,329.00
Congo VP St Pius V	Bourse	26,500.00
Congo VP St Pius V	Bourse	17,000.00
Congo VP St Pius V	Bourse	15,600.00
West Africa St. Augustine	Bourse	16,510.65
St Charles Lwanga	Bourse	16,200.00
Nigeria	Bourse	19,900.00
Vietnam	Bourse	11,340.00
Australia	Bourse	46,690.00
Colombia	Mission	4,894.00
Total Fonds Solidarité		196,963.65
TOTAL		317,338.59





C

Ordinatio du Chapitre général Cracovie 2025

Le Chapitre général de Cracovie 2025 a ordonné la création d'un Statut unique de Solidarité au sein de l'Ordre, donnant la priorité à la formation initiale dans les Provinces économiquement les plus défavorisées, aux bourses d'études complémentaires et aux projets liés à la mission de l'Ordre (cf. ACG Cracovie 2025, p. 304). En conséquence, le Syndic de l'Ordre a ouvert un compte unique pour le Fonds de Solidarité, doté d'un montant de 14 175 394,91 €. La rédaction du Statut unique de Solidarité au sein de l'Ordre aura lieu au cours du premier semestre 2026. **Les fonds disponibles pour répondre aux demandes en 2026 s'élèvent à 865 328,52 €.**

FONDS	SOMMAIRE			
	BALANCE 31/12/2025	CONTRIBUTION 2026	BALANCE 1/01/2025	DISPONIBILITE 2026
St. Dominic	6,446,261.34	-	-	-
Solidarité	6,669,134.46	-	14,175,394.91	865,328.52
Dominique Renouard	-	-	-	-
Formation Initiale	1,059,999.11	-	-	-
TOTAL	14,175,394.91	-	14,175,394.91	865,328.52

D

Rapport sur les subventions approuvées

Conformément aux critères d'octroi de subventions aux entités, les preuves photographiques suivantes sont présentées :



Province de Saint-Augustin – Afrique
(Subventions pour la formation et les bourses d'études)



Spem Miram
INTERNATIONALIS

D

Rapport sur les subventions approuvées



**Vice-province de Bolivie (Bourse
d'études doctorales)**



fr. Adhemar Ángel Ventura Erazo, de la
Vice-province de Bolivie, a finalisé ses
études de doctorat en théologie morale à
PUST-Angelicum en janvier 2025.



**Province Saint-Vincent-Ferrier
d'Amérique centrale (bourse de
doctorat)**



fr. Carlos Alberto Villalobos Rodríguez,
de la Province de Saint Vincent Ferrier
d'Amérique centrale, a finalisé ses études
doctorales en théologie biblique à PUST-
Angelicum en novembre 2025.



D

Rapport sur les subventions approuvées



**Province de Saint Louis Bertrand de
Colombie (Mission éducative)**



Mission éducative d'un
professeur d'anglais
auprès des élèves de
l'école San Alberto
Magno (Barranquilla,
Colombie).



SPEM MIRAM MONIALES

La commission des moniales Spem Miram est une sous-commission de la commission internationale des moniales de l'Ordre (CIM). Il a été créé en 2017, sur recommandation du frère Bruno Cadore, Maître de l'Ordre, pour coresponsabiliser les moniales dans la gestion du Fonds des moniales.

Le Fonds des moniales est un fonds destiné à aider les monastères qui en font la demande et est alimenté par des dons, le produit de la vente de monastères supprimés et le Fonds immobilier luxembourgeois. **Le solde du fonds au 31/12/2025 s'élève à 811 721,00 €.**

Depuis 2018, en étroite collaboration avec le syndic de l'Ordre, il est possible d'accéder aux comptes du Fonds, qui couvre également les frais des dossiers des moniales au Dicastère pour les Instituts de vie consacrée et les Sociétés de vie apostolique (DIVCSVA), et le remboursement des frais du promoteur général des moniales ou des vicaires pour les visites des monastères.

La CIM nomme trois de ses membres à la Commission des moniales Spem Miram, qui sont confirmés par le Maître de l'Ordre. La Commission est composée, pour les années 2022-2026, de Sœur Mary Catharine Perry (USA) ; Sœur Mary Augustine Cruz (Philippines) ; et Sœur María Belén Marín López (Espagne ; Coordinatrice).



**Sor Mary
Catharine Perry
(USA)**



**Sor Mary
Augustine Cruz
(Philippines)**



**Sor M. Belen
Marin Lopez
(Espagne)**



Spem Miram Internationalis ne contrôle pas et ne fait pas de rapport sur les subventions accordées par le Fonds des Moniales Spem Miram. Cependant, le Maître de l'Ordre a informé SMI de la réception de certaines demandes. Par conséquent, ce qui suit est un bref rapport avec la collaboration du frère Juan Luis Mediavilla García, Syndic de l'Ordre.

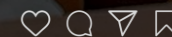
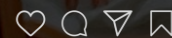
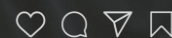
2025	
ENTITÉ	MONTANT
Monastère de Quillabamba - Perú	183,652.00
Monastère de Loro-Piceno	10,814.50
Monastère Madre de Dios - Curazao	99,450.00
Monastère de Zambia	15,000.00
Monastère Cainta-Filipinas	35,000.00
Monastère Casa Santo Domingo Pisa	761.00
Monastère de Prulla	32,430.00
Monastère Nairobi	990.00
Monastère Camerún	65,050.00
Monastère Rweza	1,000.00
Monastère Gubbio	9,728.00
Monastère Nairobi	990.00
Fédération - Africa	1,810.00
Fédération - Mexico	12,607.00
Famille dominicaine	264.00
Monastère Nocera-Vicario MO	20.00
Promoteur moniales. Fernando García	147.00
Visite canonique fr. Gian Matteo	147.00
Luxemburgo	3,579.00
Consortium Valdano Pisa	290.00
fr. Juan Luis Mediavilla	923.00
Isolde Cambournac	8,217.00
Traductions	492.00
DIVCSVA	16,650.00
Commission LCM	9,774.00
Curie Générale	100,000.00
TOTAL	609,785.50

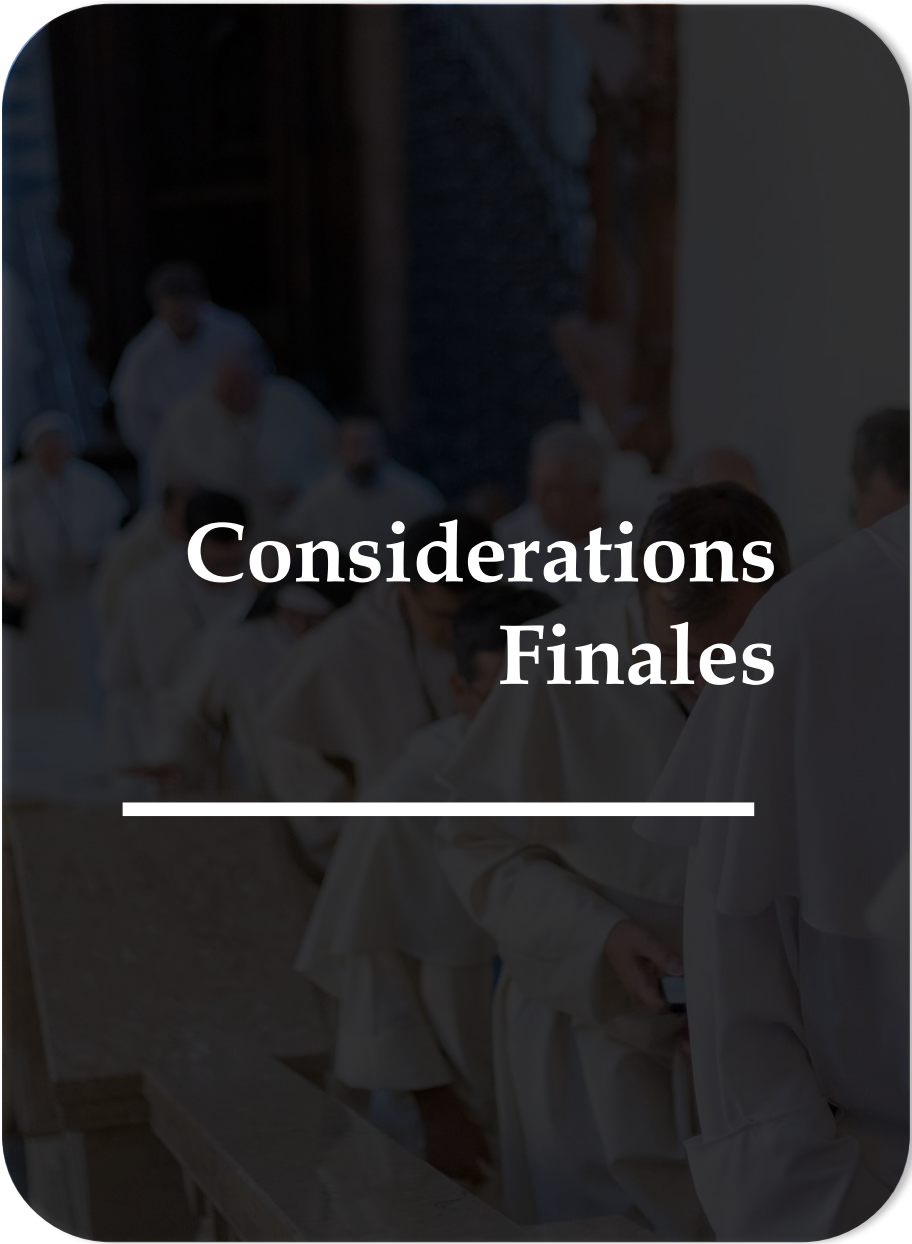


Dons:
154, 494.00

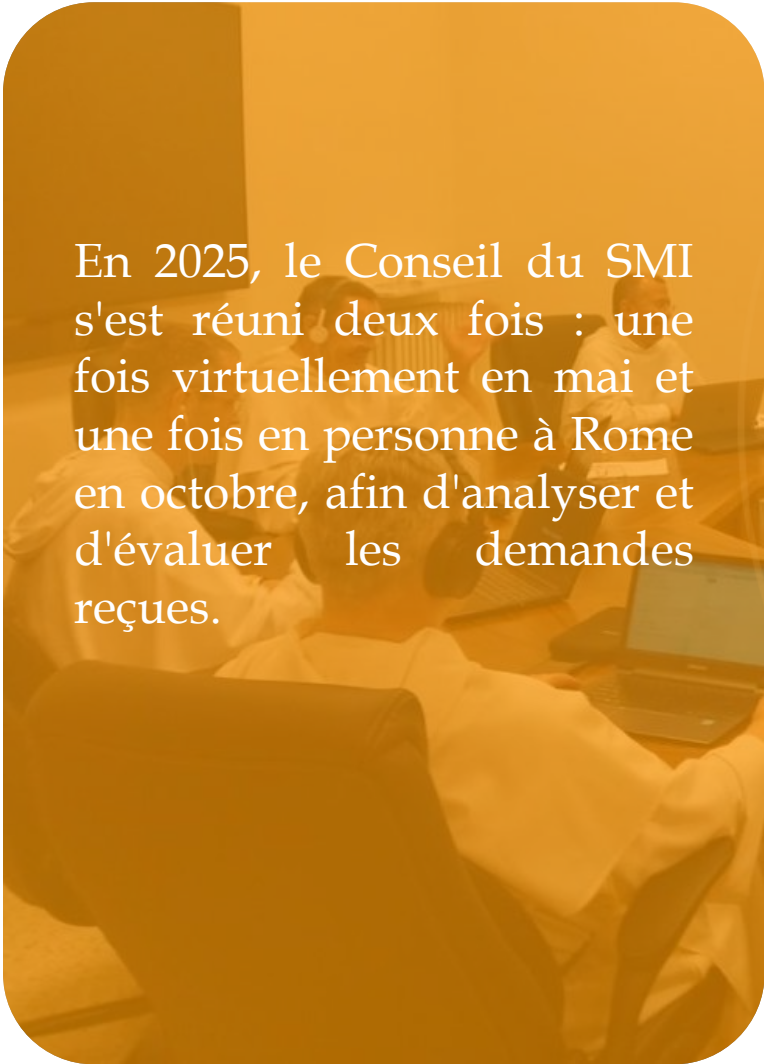
Fond Luxemburgo:
302, 750.00

Monastère de la Mère de Dieu de Curaçao : témoignages de l'agrandissement de l'infirmerie et de la construction de l'espace pour le noviciat.

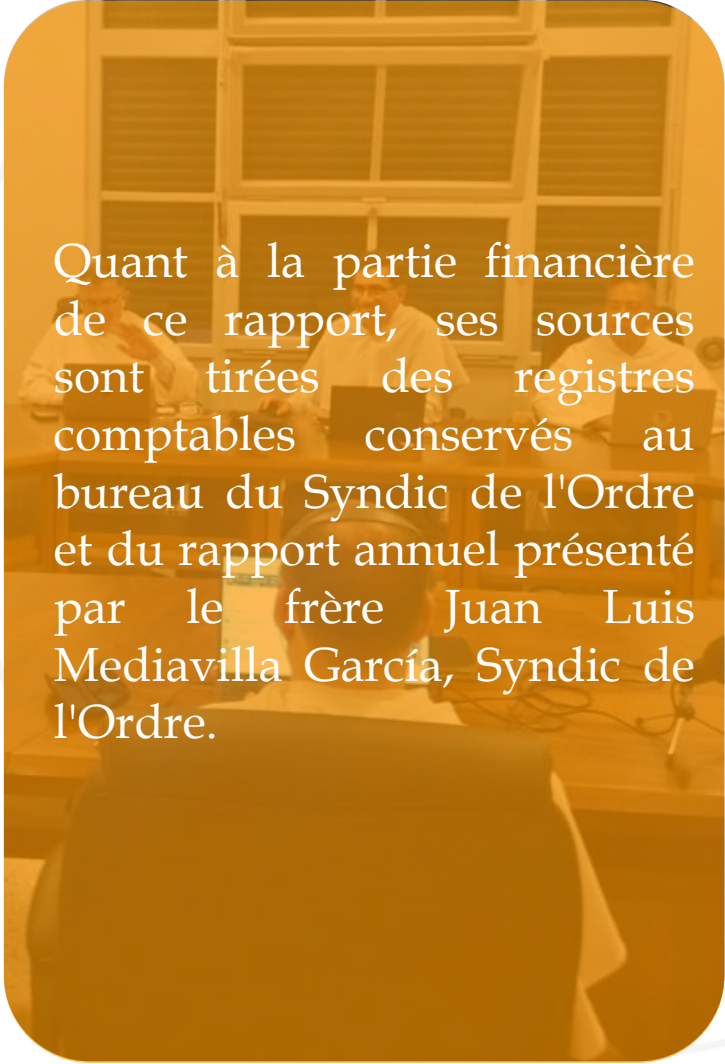




Considerations Finales



En 2025, le Conseil du SMI s'est réuni deux fois : une fois virtuellement en mai et une fois en personne à Rome en octobre, afin d'analyser et d'évaluer les demandes reçues.



Quant à la partie financière de ce rapport, ses sources sont tirées des registres comptables conservés au bureau du Syndic de l'Ordre et du rapport annuel présenté par le frère Juan Luis Mediavilla García, Syndic de l'Ordre.

Nous remercions le Maître de l'Ordre pour la confiance accordée à chacun des membres du Conseil de *Spem Miram Internationalis*, pour la période 2023-2026, dans le but de gérer les ressources et de répondre de manière pertinente, équitable, transparente et à la recherche du bien commun.



Ce rapport a été présenté par le président du SMI lors de la plénière du Conseil général en mai, conformément aux dispositions des ACG Trogir 2013, 203 et Tultenango 2022, 378.

Spem Miram
INTERNATIONALIS





Merci!

*br. Juan Ubaldo López Salamanca, OP.
Président*



ORDO PRAEDICATORUM

Convento Santa Sabina (Aventino) – Piazza Pietro d'Illiria, 1 – 00153 ROMA
☎ +39 06 57940 555 / spemmiram@curia.op.org